

Date de dépôt : 2 mai 2018

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite de M. Roger Deneys : 19^{es} Assises européennes de la transition énergétique à Genève : pourquoi le Conseil d'Etat fait-il travailler des bénévoles via l'entreprise Symporg SA plutôt que de faire engager et payer ces personnes ? (Les jeunes ne sont pas des esclaves ! Ils veulent du travail, pas la charité !) (BIS)

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 23 mars 2018, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite ordinaire qui a la teneur suivante :

Le Conseil d'Etat a « répondu », en date du 7 février 2018 à ma question écrite urgente QUE 779 relative aux Assises européennes de la transition énergétique.

Malheureusement, au cours de cette législature, le Conseil d'Etat a pris la fâcheuse habitude de ne pas répondre sérieusement aux questions écrites urgentes, les éludant, les banalisant, les contournant, donnant ainsi de lui-même une image déplorable et la fâcheuse impression qu'il se moque des députés. Nous ne pouvons que le regretter.

Le Conseil d'Etat invoquant par ailleurs le fait que « les résultats définitifs en termes de participation et de coûts ne sont pas encore disponibles », la présente question écrite permettra au Conseil d'Etat de répondre, cette fois, de façon circonstanciée à l'ensemble des 20 questions posées dans la QUE 779. Nous suggérons par ailleurs au Conseil d'Etat de bien vouloir adopter une présentation similaire à celle de la question dans celle de la réponse, soit en les numérotant également de 1) à 20). Nous osons espérer qu'un délai de 6 mois lui permettra de rédiger lesdites réponses en donnant des réponses précises et chiffrées à toutes les questions posées.

Pour faciliter ses réponses, nous redonnons ci-dessous les 20 questions posées dans la QUE 779.

Tous les députés ont récemment été invités aux 19^{es} Assises européennes de la transition énergétique, coorganisées par le DETA et le DALE et qui auront lieu du 30 janvier au 1^{er} février 2018 à Palexpo.

*Dans l'invitation du 22 décembre dernier cosignée par les deux conseillers d'Etat MM. Luc Barthassat et Antonio Hodgers, il est notamment écrit que « Durant trois jours, collectivités, institutions, entreprises, échangeront sur les enjeux communs et les solutions partenariales à déployer. Transport, urbanisme, agriculture, économie, énergies renouvelables, nouvelles technologies, gestion des systèmes d'information, nouvelles solidarités (**sic !**), gouvernance, seront traités à travers une centaine de rendez-vous : conférences, ateliers, visites de terrain. Vous pouvez découvrir le programme complet sur le site officiel www.assises-energie.net. »*

L'invitation mentionne également la tenue d'une « soirée exceptionnelle » ouverte au public le 30 janvier où nous aurons « l'occasion de rencontrer Bertrand Piccard qui viendra présenter son film ».

Dans le programme détaillé de l'événement, on lira également que les Assises devraient accueillir M. Nicolas Hulot, actuel ministre français « de la transition écologique et solidaire », qu'un cocktail dînatoire de bienvenue se tiendra au CICG le 30 janvier et qu'une soirée « au grand air » se tiendra le 31 janvier dans la halle 7 de Palexpo.

Si Genève doit se féliciter de la tenue d'un tel événement dans notre cité, il est cependant surprenant de constater que le Conseil d'Etat a mandaté une entreprise privée pour organiser cet événement et que celle-ci recourt ensuite à des bénévoles plutôt qu'à des salariés pour effectuer un certain nombre de tâches durant ces Assises.

En effet, en cliquant sur le lien « Je m'inscris à l'édition 2018 » du site officiel des Assises, nous sommes renvoyés vers le site web de l'entreprise Symporg SA ([www.symporg-registrations.com/symporg/\[...\]](http://www.symporg-registrations.com/symporg/[...])) et la confirmation de l'inscription est, au final, renvoyée par courrier électronique par cette même entreprise, auprès de laquelle il est ensuite demandé de procéder au paiement de l'inscription.

*Dans le même temps, cette même entreprise Symporg SA a envoyé le message suivant auprès de plusieurs entités pour recruter des **bénévoles** pour la tenue desdites Assises :*

Call for Volunteers for the European Energy Transition Conference

The European Energy Transition Conference

Launched in 1999 by the Dunkirk Urban Community and ADEME, then co-organized by Bordeaux Métropole and the Greater Geneva Cross-Border Conurbation, the “European Energy Transition Conference” has become over the course of time an annual “must” for the local European players committed to energy transition. The next edition will take place in Palexpo, Geneva from the 30th January to the 1st of February. During 3 days, nearly 3500 participants from all over Europe – local elected representatives, technicians, companies, associations, researchers and citizens – are awaited to discuss and share their experience of energy transition and its many benefits at the local level: whether for the economy, employment, biodiversity, conservation of resources or again the quality of life.

“Cooperate in order to make a success of Energy Transition” is the leitmotif for 2018 inspired by Greater Geneva – the host area for this new edition. Travel, working life, housing, cultural and sporting practices: no fewer than a million inhabitants of Greater Geneva experience this cross-border dimension on a daily basis. The intensification of the cross-border interconnections, in all fields demonstrates the vitality of this area where the borders are not natural but purely administrative. In order to attain its objectives in terms of energy transition, Greater Geneva has necessarily to cooperate in order to bring closer the private and public worlds, the citizens and the elected representatives, the companies and the laboratories, in order to experiment and innovate.

“Cooperate with the European Energy Transition Conference”

We need help ! Would you like to take a central role during the Conference? We need volunteers for many different tasks such as logistics, animation, communication etc.

It is an opportunity to meet people from many public administration bounded to Greater Geneva but also to enjoy some of the plenaries and workshops. The conference is taking place at Palexpo.

During the time of your help (1, 2 or 3 days), the entrance and the meal are of course offered.

For subscription and information, please contact: [...] [...]@symporg.ch [...], SympORG SA

Alors qu'il faut saluer la volonté actuelle de l'Etat de lutter contre les faux stages et les emplois non ou peu rémunérés, on peut s'étonner de ce courrier électronique envoyé par l'entreprise Symporg SA qui cherche des

bénévoles pour la tenue de ces Assises et ce « ***pour différentes tâches telles que logistique, animation, communication, etc.*** », en échange « ***d'une entrée libre et des repas offerts*** »... :

We need help! Would you like to take a central role during the Conference? We need volunteers for many different tasks such as logistics, animation, communication etc.

During the time of your help (1, 2 or 3 days), the entrance and the meal are of course offered.

Il m'est vraiment difficile de comprendre qu'une « économie » soit faite sur des petits jobs et, plus globalement, sur la pratique consistant à recourir à l'astuce de « bénévoles » pour pouvoir éviter de payer les gens, des jeunes en particulier, s'agissant de « petits jobs » de quelques heures ou quelques jours.

Le Conseil d'Etat aurait-il en l'occurrence l'amabilité de répondre aux questions suivantes :

- 1) *N'est-il pas problématique que l'Etat, qui prétend lutter contre les emplois peu ou pas rémunérés, recourt ensuite à des bénévoles pour mettre sur pied des événements d'une ampleur telle que les Assises en question, qui devraient accueillir M. le ministre Nicolas Hulot en ouverture et M. Bertrand Piccard en conférence le soir ?*
- 2) *Les départements organisateurs, le DETA en particulier, n'ont-ils pas de clauses qui interdisent de telles pratiques de recours à des bénévoles quand ils mandatent des entreprises comme Symporg SA ?*
- 3) *Le Conseil d'Etat connaissait-il cette pratique de recours à des bénévoles pour l'organisation de cette manifestation ou l'ignorait-il ?*
- 4) *Si le Conseil d'Etat ou les départements organisateurs en avaient connaissance, pourquoi n'ont-ils pas interdit cette pratique ?*
- 5) *N'est-il pas encore possible de faire en sorte que ces emplois soient rémunérés au minimum aux alentours de 20 F de l'heure ? Vu l'ampleur de la manifestation, le budget doit être assez conséquent et le site des Assises mentionne un nombre impressionnant de partenaires financiers... cf. <https://www.assises-energie.net/partenairesfinanciers/>*
- 6) *D'autre part, quand on sait qu'aujourd'hui il est bien plus difficile qu'il y a 20 ou 30 ans de trouver un petit job et qu'il y a 875 jeunes de 15 à 24 ans inscrits au chômage à Genève en décembre 2017, si j'en crois les statistiques officielles, n'est-ce pas complètement absurde et contre-*

productif de ne pas profiter de tels événements pour justement engager des jeunes – ou des moins jeunes – pour un « petit boulot » rémunéré ?

- 7) Au-delà des aspects éthiques ou moraux, le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer s'il estime que le recours à des « bénévoles » pour de telles tâches est légal, notamment en ce qui concerne les aspects relatifs au droit du travail mais également en ce qui concerne les questions d'assurance ?*
- 8) Le Conseil d'Etat peut-il également nous indiquer comment l'entreprise Symporg SA a-t-elle été recrutée, si c'était après un appel d'offres ou par choix de gré à gré ?*
- 9) Quel est le budget global des 19^{es} Assises européennes de la transition énergétique et quel est le montant payé par le canton ?*
- 10) Quel est également le montant du contrat conclu avec Symporg SA ?*
- 11) Quels sont les autres contrats qui ont été conclus avec des entreprises privées et pour quels montants pour l'organisation de ces Assises ?*
- 12) Les appels d'offres ou les contrats signés de gré à gré autorisaient-ils ou non le recours à des bénévoles ?*
- 13) Si le recours à des bénévoles n'étaient pas explicitement interdit, quelles en sont les raisons ?*
- 14) Combien de bénévoles ont-ils été recrutés par Symporg SA ou d'autres entreprises pour la tenue de ces Assises, pour combien d'heures et pour quel montant total correspondant si ces personnes étaient rémunérées 20 F nets de l'heure ?*
- 15) Le Conseil d'Etat peut-il également nous indiquer toutes les manifestations 2017 que le canton a organisées et dans lesquelles le recours à des bénévoles a eu lieu, en précisant le nombre de bénévoles ainsi recrutés et le nombre d'heures qu'ils ont effectuées ?*
- 16) Le Conseil d'Etat peut-il nous indiquer si les intervenants de prestige, par exemple M. Bertrand Piccard pour la soirée inaugurale, ont été invités à s'exprimer lors des Assises sur une base bénévole ? Et si ce n'est pas le cas, quelles sont les rémunérations desdits intervenants ?*
- 17) Sachant qu'une inscription payante aux Assises du type « forfait 3 jours » s'élève à 520 F, combien d'invitations gratuites ont-elles été envoyées et à qui ?*
- 18) Combien de fonctionnaires des départements organisateurs ou d'autres départements assisteront-ils aux Assises ? Seront-ils par ailleurs rémunérés lorsqu'ils y assisteront ?*

- 19) *Les conseillers d'Etat Barthassat et Hodgers ayant été avertis par mes soins du recours à des bénévoles pour l'organisation de ces Assises entre mercredi 17 et vendredi 19 janvier, des mesures ont-elles déjà été prises pour remédier à cette situation et payer toutes les personnes qui y travailleront ?*
- 20) *De façon plus générale, le Conseil d'Etat compte-t-il mettre un terme à cette pratique de recours à des « bénévoles » en édictant des règles interdisant le recours à l'esclavage et à la charité pour les manifestations officielles qu'il organise et finance et assurer que les personnes qui y travaillent soient rémunérées ?*

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Réponse aux questions 1, 2, 3 et 4

Les Assises européennes de la transition énergétique constituent un événement annuel dont la 19^e édition s'est tenue pour la première fois à Genève du 30 janvier au 1^{er} février 2018 pour la partie « IN », et dans toute la région franco-valdo-genevoise du 18 janvier au 6 mars 2018 pour la partie « OFF ». En janvier 2017, les organisateurs historiques ont confié l'organisation de l'édition 2018 au GLCT Grand Genève, lequel a pu compter sur l'implication de ses huit collectivités membres pour assurer le pilotage politique, technique et financier de la 19^e édition. Il s'agit du premier événement de cette ampleur porté par le Grand Genève, et sa réussite est le fruit d'un travail partenarial auquel le canton de Genève a pris part sans pour autant être l'organisateur de la manifestation. Au-delà de la partie « IN » des Assises, cette dimension partenariale s'est aussi révélée dans le cadre du programme « OFF », composé de quelque 90 événements portés par le tissu associatif, économique et institutionnel, sur une base résolument volontaire. L'engagement volontaire est l'un des facteurs de succès des Assises en général, qu'il s'agisse de l'appel à candidatures pour les ateliers du « IN » (près de 300 propositions), du déroulement du carrefour des métiers, de la dynamique citoyenne du « OFF », ou l'accueil général des participants du « IN » face à une affluence record.

L'organisation mise en place pour l'édition 2018 repose donc sur la mobilisation de ressources au sein des collectivités du Grand Genève et sur le recours à des mandataires spécialisés. Elle s'est également appuyée sur les relais en place (effet réseau) pour diffuser les informations, susciter des initiatives, mobiliser des partenaires et offrir à ceux qui le souhaitent la possibilité de contribuer à l'organisation. Cette organisation générale a

permis, dans un délai court, d'assurer le bon déroulement des Assises depuis les phases préparatoires d'élaboration du programme et de recherche de financements jusqu'à la partie visible de l'iceberg, à savoir les trois journées de la 19^e édition. La question 3804 porte sur l'articulation particulière entre, d'une part, les compétences métiers confiées à des mandataires et, d'autre part, un staff en nombre, majoritairement fourni par les collectivités membres du GLCT, pour assurer l'ensemble des fonctions d'accueil des congressistes.

Le mode de fonctionnement selon lequel les actions portées par le GLCT Grand Genève reposent sur l'implication de ses différents membres et la mobilisation de leur personnel respectif est tout à fait habituel s'agissant de projets transfrontaliers forcément multi-acteurs. Les collaboratrices et collaborateurs qui interviennent dans ce cadre ne sont pas bénévoles, puisque pris en charge par leur collectivité. L'attribution de mandats à des entreprises spécialisées complète l'organisation pour les tâches qui requièrent des compétences métiers spécifiques.

Réponse aux questions 8 et 10

S'agissant des compétences métiers, le choix de recourir aux services d'un mandataire spécialisé dans l'organisation d'événements s'est logiquement imposé. C'est la société SYMPORG SA qui a été retenue au terme d'une procédure sur invitation soumise à l'AIMP. Pour organiser la mise en concurrence, le GLCT a préalablement mandaté la société Vallat Partenaires SA, spécialisée en marchés publics. Après évaluation, il est ressorti que l'entreprise genevoise SYMPORG disposait de la meilleure offre. Le montant du contrat s'élève à 139 423,20 F TTC.

Réponse aux questions 5, 6, 14 et 19

Les missions d'accueil durant le congrès ne nécessitent pas de compétences métiers spécifiques mais requièrent en revanche une équipe nombreuse, de l'ordre de 60 personnes/jour. Le GLCT a donc choisi de faire appel aux volontaires issus des collectivités qui le composent, laissant contractuellement à SYMPORG le rôle de coordination pour assurer la répartition et l'encadrement des ressources durant les trois jours. A plus de 90%, il s'agit donc de collaboratrices et collaborateurs issus des collectivités françaises, vaudoises et genevoises du Grand Genève, autorisés par leur collectivité d'origine à contribuer à la bonne organisation des Assises. Ces personnes conservent leur traitement sur un, deux ou trois jours, selon les conditions définies par leur collectivité d'origine.

Outre le service rendu à l'organisation, cette mobilisation volontaire a aussi permis de faire se rencontrer et collaborer des personnes issues de collectivités du Grand Genève, créant un temps d'appropriation collective dans le cadre d'un événement fédérateur. Cette dimension mérite d'être soulignée comme un objectif indirect, bénéfique pour la coopération transfrontalière et le développement de l'agglomération.

Enfin, comme cela se pratique habituellement lors de congrès, les organisateurs ont donné la possibilité à d'autres personnes d'apporter leur concours à l'organisation de l'événement. Neuf personnes du réseau GEN (Geneva Environment Network) ont contribué au bon déroulement des Assises, toujours sur la base du volontariat. Au total, cela représente un temps de travail cumulé de 143 heures. L'Institut Florimont a également autorisé certains de ses élèves à pratiquer leurs jours de bénévolat obligatoires, prévus dans le cursus de leur diplôme scolaire, dans le cadre des Assises. Il n'est pas prévu de rémunérer ces personnes.

Réponse aux questions 7 et 12

Les entreprises titulaires d'un mandat pour le compte de l'Etat sont tenues de satisfaire aux obligations issues de la réglementation du travail. Il en est de même pour le GLCT. Par exemple, dans le cadre du mandat confié à l'entreprise genevoise SYMPORG, cette dernière atteste du respect des usages professionnels et des conditions de base relatives à la protection des travailleurs (annexe P1 du dossier de candidature).

S'agissant des questions d'assurance, l'organisation a veillé à ce que soit souscrite une police d'assurance LAA (auprès de la société Allianz) pour la couverture des personnes composant le staff durant les Assises.

Réponse à la question 9

Le budget global des Assises 2018 se monte à 1,85 million de francs TTC, auquel le canton de Genève (DETA et DALE) contribue directement à hauteur de 220 280 F incluant l'acquisition de 80 pass supplémentaires. Le Conseil d'Etat a également accordé un soutien de 12 000 F pour la cérémonie d'ouverture des Assises, tel que cela se pratique pour les événements internationaux organisés à Genève. Ce montant est calculé sur la base du nombre de participants.

Réponse à la question 11

L'organisation des Assises « IN » et « OFF » regroupe un nombre important de tâches dont celles destinées à constituer le programme de conférences (élaboration du programme, traduction des conférences, édition de la brochure, animation des sessions, etc.), organiser la venue de 300 intervenants et de quelque 5 000 participants au « IN », préparer et servir plusieurs milliers de repas durant trois jours, louer et aménager les centres de congrès (Palexpo, CICG), organiser les transports, mettre en place une plateforme d'hébergement, assurer les relations presse, la communication générale, etc. Pour la plupart, ces tâches ont nécessité le recours à des mandataires spécialisés. En termes de dépenses, l'ensemble compose le budget indiqué ci-avant.

Réponse à la question 16

En dehors du programme « OFF » et de celui du carrefour des métiers, le programme des Assises 2018 était constitué de 13 sessions plénières, 6 visites de terrain et 110 ateliers. Au total, ce sont plus de 300 intervenants qui ont animé ces sessions, parmi lesquels des personnalités telles que Doris Leuthard, Aziz Rabbah, Alain Juppé, Bertrand Piccard, Cyril Dion, etc. En tout et pour tout, les sommes accordées au titre de la rémunération des intervenants de l'édition 2018 se montent à 2 400 F. M. Bertrand Piccard a accepté l'invitation des organisateurs et est intervenu aux Assises 2018 sans demander aucune rémunération en retour.

Réponse à la question 17

Le panel des participants aux Assises 2018 est composé des congressistes « standard » bénéficiant d'un accès à l'ensemble du congrès et aux repas, du public du carrefour des métiers, des exposants, des intervenants, des visiteurs du « village des exposants », des journalistes et de l'équipe d'organisation. L'accès est gratuit pour le public du carrefour des métiers (sans les repas), les intervenants (le jour de leur intervention), les journalistes et, naturellement, l'équipe d'organisation.

En contrepartie de leur participation financière, les sponsors de l'événement, reçoivent des pass pour 3 jours dont le nombre varie selon le niveau du partenariat. Au-delà, ils achètent les pass supplémentaires dont ils ont besoin. Les partenaires du rang le plus élevé ont également la possibilité de convier des invités qui n'ont alors accès qu'à la partie « village ». Au total, 845 pass pour 3 jours ont été attribués aux partenaires, et 100 ont été répartis entre les co-organisateurs (Dunkerque, Bordeaux et Grand Genève).

En pratique, 791 de ces pass (soit 85%) ont été convertis en entrées effectives.

Réponse à la question 18

Les fonctionnaires qui assistent aux Assises conservent le bénéfice de leur rémunération de la même manière que pour d'autres congrès auxquels ils sont amenés à participer dans le cadre de leur activité professionnelle.

Réponse aux questions 13, 15 et 20

Le canton de Genève recourt aux volontaires dans certaines des manifestations qu'il (co)organise selon les conditions précisées dans les réponses apportées ci-dessus.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Anja WYDEN GUELPA

Le président :
François LONGCHAMP